

# Beginenhof e.V. Essen

Depuis 2007 des femmes de différents âges, avec ou sans enfants, vivent ensemble à la "Cour des béguines", projet fait par les femmes, pour les femmes.

## Les lieux

### L'immeuble:

acheté et réhabilité, par un architecte qui le revend à une SEM aujourd'hui propriétaire des lieux, ce bâtiment, ancien hôtel des impôts date de 1927.

En partie classé monument historique il est situé à Essen dans le quartier sud de la ville où l'on trouve commerces, écoles, université, musée d'art, théâtres...

Il comprend 24 appartements de 45/66/125m<sup>2</sup>, dont un prévu pour une colocation entre 3 personnes. 18 construits avec des financements privés, 6 avec des financements publics. 14 studios médicalisés y sont intégrés.

L'ensemble est adapté au handicap.

### Les coûts :

s'élèvent à 5,60€ le m<sup>2</sup> pour le locatif public et 8,50€ pour le locatif privé, plus 2,50€ le m<sup>2</sup> de charges. L'association est locataire des espaces communs, chacune paie 25€ par mois. Une caisse de solidarité vient en aide à celles qui sont en difficulté de paiement.



La maison côté rue

Photo, E. Cariou

## Les habitantes

Elles sont 26 entre 28 et 89 ans et 4 enfants mineurs.  
4 entre 28 et 35 ans avec 1 enfant, 4 entre 36 et 50 ans,  
4 entre 51 et 65 ans, 14 ont plus de 65 ans.

Une convention signée avec la SEM stipule que l'association a 6 semaines pour chercher, en priorité, des nouvelles locataires, passé ce délai la SEM prend le relais, que seules les femmes peuvent signer des baux.

Il est demandé aux nouvelles locataires (deux nouvelles entrées depuis l'ouverture) d'être prêtes à :

- *pratiquer l'entraide entre les habitantes.*
- *participer, au moins en partie, à la gestion du quotidien de la maison.*
- *adhérer à l'association et s'y investir selon son temps et ses moyens.*

## L'organisation de la vie sociale

Le groupe pratique l'autogestion et se réunit à plusieurs occasions.

• Tous les jeudis soir, pour se parler et régler les affaires courantes. Les prises de décision se font selon les règles de la sociocratie.

• Une fois par mois le samedi, pour faire ensemble les travaux de ménage, bricolage, jardinage, entretien de la cour et des alentours de la maison....

• Un dimanche par mois, pour un petit déjeuner commun.

Il n'y a pas d'obligation à participer chaque fois aux activités, tout dépend de la bonne volonté et des disponibilités de chacune.

L'entraide se fait selon les affinités électives.



Côté jardin

Photo, E. Cariou



Rencontre au salon/bibliothèque

Photo, E. Cariou

## Beginenhof e. V. Essen



Visite de la grande salle

Photo, E. Cariou



Café "Mach Wat!"

Photo, E. Cariou

### Les espaces communs et les espaces publics

*Les espaces communs partagés entre les habitantes:* une salle de fitness, un local à vélos, un atelier de bricolage, un petit jardin, une salle de méditation, une salle de séjour/bibliothèque.

*Les espaces communs partagés aussi avec des personnes extérieures:* une très grande salle qui peut servir de salle à manger, une grande cuisine, une salle de jeu pour les enfants.

Belles et à plusieurs usages, elles sont à louer à l'heure ou à la journée pour des séminaires, cours de danse, formations ou fêtes privées.

*Les espaces loués par la SEM pour des activités professionnelles:*



Homéopathe, naturopathe. Photo, E. Cariou

Au RdC de l'immeuble, 10 bureaux sont loués, avec l'accord de l'association, à des cabinets de soins de médecine douce, de psychologue et psychothérapeute, à une équipe de sages femmes.

Dans cette espace ouvert, aux habitantes et aux personnes de l'extérieur on trouve également le bureau administratif de l'association et un café associatif «Mach wat!», «Vas Y!», autogéré par les utilisatrices/eurs et l'association.

Son utilisation est gratuite pour des personnes, des groupes, des associations extérieures pour des activités, manifestations à but non lucratif. Le loyer du café et du bureau sont compris dans la participation mensuelle que chacune paie pour les espaces communs.

### Les espaces médicalisés communautaires



Studio

Photo, Beginenhof

Lorsque l'une d'entre elles a été atteinte de troubles cognitifs le groupe s'est partagé la prise en charge. Décision prise lors d'un travail de réflexion sur la nature et la forme de l'aide à donner si la situation se présentait. Vite épuisées elles ont dû accepter de se séparer de leur amie. Cette expérience les a amenées à réfléchir à l'intégration d'un espace médicalisé dans l'immeuble.

Il se trouve que deux regroupements de 7 studios prévus pour des étudiantes n'ont pas eu le succès escompté. Après négociation avec le bailleur, concertation avec les futures habitantes, et/ou leurs familles, 14 femmes ayant besoin d'accompagnement et/ou de soins ont emménagé en 2008.

Ces deux espaces sont réservés aux femmes, ils comportent chacun 7 studios de 28/56 m2 avec douche/WC, balcon, une salle à manger/salon, une cuisine. 4 unités d'habitation sont en locatif privé, 10 en locatif public, le coût des espaces communs est partagé entre les locataires.

Elles ont toutes un contrat individuel avec l'association d'accompagnement et de soins qui assure une présence 24/24h. Celle-ci a pour philosophie «d'accompagner et de soigner en veillant à ce que l'autonomie de chacune soit garantie». Celles qui le veulent/peuvent participent aux activités culturelles proposées régulièrement par la «Cour des béguines», concerts, lectures, conférences. Tous les appartements de l'immeuble sont reliés par une sonnette à l'espace médicalisé. Les deux communautés entretiennent des liens amicaux.